

e-Procurement : le chemin vers une procédure d'adjudication sans papier

Il y a dix ans, le Service Public Fédéral Personnel et Organisation (SPF P&O) donnait le coup d'envoi de l'e-Procurement. Dans les années qui ont suivi, on a développé différentes applications permettant le traitement numérique de l'ensemble du processus d'achat. TUC RAIL était l'une des premières entreprises du secteur de la construction à mesurer l'intérêt de ce projet. Michel Renard, Manager de l'Unité D-SU, nous en dit plus.

« Beaucoup de collaborateurs de TUC RAIL se souviennent probablement des chariots remplis de dossiers, de plans et de copies que nous devons acheminer vers le bureau de vente d'Infrabel. Passer du papier au digital n'a pas été évident du fait de l'ampleur de nos cahiers des charges. Lorsqu'en 2008, nous avons décidé de nous engager sur la voie numérique, nous avons élaboré une feuille de route nous permettant de « dématérialiser » ou de digitaliser l'ensemble du processus par étapes. Plusieurs solutions s'offraient à nous, mais nous avons opté pour la plateforme fédérale proposée par le SPF P&O. Elle avait déjà prouvé sa stabilité et son utilisation était gratuite. »

« Dans une première phase, seule la publication, et donc la notification du cahier spécial des charges, était concernée. Avant 2008, elle se faisait par fax, car elle devait paraître moyennant paiement dans le Bulletin des Adjudications, une annexe au Moniteur belge. Utiliser la plateforme en ligne a permis de rendre cette publication gratuite et évidemment aussi de gagner beaucoup de temps. La deuxième phase consistait en la mise à disposition des cahiers spéciaux des charges proprement dits, ce qui nous a permis d'économiser énormément de papier. Dès 2010, il était possible d'introduire des offres électroniques. Aujourd'hui, la boucle est presque bouclée, car le printemps dernier, il a été décidé de supprimer totalement les offres papier. Le succès du passage à l'e-Procurement réside dans une mise en place progressive et un excellent accompagnement des entrepreneurs par TUC RAIL. »



Michel Renard

En 2008, nous avons élaboré une feuille de route pour digitaliser l'ensemble du processus par étapes.

